



Contrat de location de vaisselle association saintaise

DEMANDE DE LOCATION

Nom et Prénom :

Adresse :

Collectivité et service :

Numéro de téléphone :

Le matériel est rendu propre et remis dans son emballage d'origine. Un inventaire sera effectué avant et après restitution. Afin d'éviter toute contestation, le bénéficiaire est prié d'y assister. En cas d'absence, aucune contestation ne pourra être admise ultérieurement.

Toute vaisselle cassée, manquante, endommagée ou rendue sale sera facturée au tarif perte et casse.

La location de la vaisselle est due, qu'elle soit utilisée ou non.

La vaisselle louée reste la propriété de l'association COS et ne peut en aucun cas faire l'objet d'un prêt ou d'une cession quelconque ou de sous-location.

La responsabilité du bénéficiaire commence dès la mise à disposition du matériel par nos soins, et se termine à la reprise du matériel. Pendant toute la durée de la location, le bénéficiaire est responsable de tous les dommages causés au matériel de l'association, à la propriété d'autrui et aux tiers.

Les présentes conditions générales sont portées à la connaissance du bénéficiaire qui est réputé les avoir acceptées au moment de la signature du contrat.

Vaisselle cassée, endommagée, manquante ou sale	5,00 € par objet
---	------------------

Signature du bénéficiaire

Signature du représentant du COS

Nom : _____			
Tel : _____	Quantité par lots :	Quantité de lots souhaités :	Colonne réservée au COS :
Date : _____			
Nbre de pers. prévues : _____			
Assiettes plates, Couteaux, Fourchettes, Cuillères à soupe, Cuillères à café			
Assiettes creuses	Lot de 20		
Assiettes à dessert	Lot de 20		
Verre à eau	Lot de 20		
Tasse à café + sous tasse	Ensemble de 20 de chaque		
Flûtes à Champagne	Lot de 12		
Louche	à l'unité (46 max)		
Cuillère à ragout	à l'unité (17 max)		
Fourchette à viande	à l'unité (41 max)		
Pelle à gâteaux	à l'unité (1max)		
Pichets à eau	à l'unité (35 max)		

Réservation et Règlement à faire au COS

- 1 à 80 personnes = 40€
de 81 à 160 personnes = 50€
de 161 à 200 personnes (maximum) = 60€

**A retirer au hangar du Hall Mendès France Rue René Cassin à Saintes
(Grande porte bleue à côté des locaux de la vie associative)**

- Jour de Retrait : MARDI 11h00

- Jour de Retour : MARDI 10h00

En cas de non-respect des engagements ci-dessous, la vaisselle ne me sera plus louée.

- Je m'engage à respecter les jours et horaires de retrait et retour
 Je m'engage à respecter et restituer la vaisselle propre. En cas de casse ou ébréchures, je le signale à mon retour (ne pas remplacer) et je règle le montant de la vaisselle cassée ou sale
 je m'engage à ranger la vaisselle par lot, à l'identique du départ

Signature du Bénéficiaire :

Signature du Représentant du COS :

Mise en disposition :

Rendue :

Mise en disposition :

Rendue :

FACTURE

Location :

Casse/endommagée/manque/sale

:

Total à régler :